DEC161793DR06

Décision portant nomination de M. Benoît Denand aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR7198 intitulée Institut Jean Lamour : Matériaux – Métallurgie – Nanosciences.

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS);

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC122886DGDS portant renouvellement de l'unité mixte n° 7198 intitulée Institut Jean Lamour et nommant M. Eric Gaffet en qualité de directeur ;

Vu l'avis du conseil de l'unité en date du 16/12/2016 ;

Considérant que M. Benoît Denand a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par le CNRS et l'Université de Lorraine, les 13,14,23,24,29 et 30 juin 2016 ;

DECIDE:

Article 1er: M. Benoît Denand est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR7198 intitulée Institut Jean Lamour, à compter du 01/01/2017.

M. Benoît Denand exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Benoît Denand, est placée sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Nancy, le 16 Décembre 2016 de l'unité

Le directeur

Eric Gaffet

Visa de la déléguée régionale du CNRS Muriel Sinanidès

Visa du Président de l'Université de

Lorraine

Pierre Mutzenhardt